



EXPOSE SOMMAIRE

LES RESULTATS

LE CHIFFRE D'AFFAIRES de l'exercice clos le 31 octobre 2011 s'élève à 2.771 K€, contre 2.616 K€ au titre de l'exercice précédent.

LE RESULTAT D'EXPLOITATION, après dotations aux amortissements sur immobilisations à hauteur de 259 K€, et dotations aux provisions sur actif circulant à hauteur de 169 K€, est négatif à hauteur de 866 K€, contre un résultat négatif de 921 K€ pour l'exercice précédent.

LE RESULTAT FINANCIER est positif à hauteur de 1.002 K€, contre un résultat négatif à hauteur de 6.282 K€ au 31 octobre 2010.

Il est essentiellement composé :

- de produits de participations de 1.178 K€ constitués par les intérêts produits par les comptes courants de nos filiales (à hauteur de 231K€), ainsi que des remontées de dividendes (à hauteur 947 K€) ;
- de dotations financières aux amortissements et provisions (à hauteur de 175K€), correspondant principalement à la dépréciation des titres de la société 200% POKER à hauteur de 51 K€ et provisions de comptes courants de filiales (SF2D et GCJB) à hauteur de 125 K€.

LE RESULTAT EXCEPTIONNEL est, quant à lui, négatif à hauteur de 1.234 K€, contre un résultat négatif de 6 K€ au 31 octobre 2010 résultant principalement de la provision de 1.100 K€ dans le cadre du litige avec les anciens acquéreurs du casino d'Agadir, la société ATLANTIS.

LE RESULTAT NET de l'exercice clos le 31 octobre 2011 est négatif, à hauteur de 775 K€ contre une perte de 6.667 K€ au 31 octobre 2010.

Par jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 12 août 2010, SFC a été placée en redressement judiciaire, avec une première période d'observation de 4 mois, depuis renouvelée jusqu'au 12 avril 2011.

L'événement le plus important survenu au cours de l'exercice 2010-2011 est l'homologation par le Tribunal de Commerce de Paris, par décision en date du 21 juillet 2011, du plan de continuation présenté le 23 juin 2011 après consultation préalable des créanciers.

Ce plan de continuation prévoit :

- Prise en compte d'un passif évalué à 13,4 M€ ;
- Engagements d'actionnaires sur des opérations d'augmentation de capital à souscrire par compensation avec leurs créances, permettant de réduire le passif d'un montant de 4 M€ ;
- intervenant à la date anniversaire du plan :
 - 1 an après l'adoption du plan : 5% du passif,
 - 2 ans après l'adoption du plan : 5% du passif,
 - 3 ans après l'adoption du plan : 5% du passif,
 - 4 ans après l'adoption du plan : 8% du passif,
 - 5 ans après l'adoption du plan : 12% du passif,
 - 6 ans après l'adoption du plan : 15% du passif,
 - 7 ans après l'adoption du plan : 25% du passif,
 - 8 ans après l'adoption du plan : 25% du passif,

SFC - SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CASINOS

(ANCIENNEMENT LA TÊTE DANS LES NUAGES)

SIÈGE SOCIAL : TOUR DE L'HORLOGE - 4, PLACE LOUIS ARMAND - 75603 PARIS CEDEX 12

TÉL. : 01 53 57 31 31 - FAX : 01 53 57 31 39

SA AU CAPITAL DE 14.004.292,50 € - RCS PARIS B 393 010 467 - CODE NAF 9329 Z



La continuité d'exploitation, principe comptable retenu par le Groupe pour la préparation des états financiers au 31 octobre 2011, repose sur les actions mises en œuvre par la Société pour respecter les modalités de son plan de continuation.

En exécution des engagements résultant du Plan de continuation, l'Assemblée Générale du 27 octobre 2011 a décidé une augmentation du capital d'un montant de 4.086.005 € par l'émission de 1.485.820 actions nouvelles au prix de 2,75 €, réservée à certains actionnaires qui ont souscrit par conversion de leurs créances sur la Société.

Le 14 avril 2010, la SFC a été assignée en justice par les acquéreurs défaillants du casino d'Agadir aux fins, notamment de voir SFC condamner à leur restituer les sommes versées par ces derniers. Au 31 octobre 2011, la Société a provisionné dans ses comptes une charge de 1,1 M€.

La Société a, par souci d'économies, résilié par anticipation, le bail des locaux de son siège social du 9 rue de Téhéran, 75008 Paris, et transféré, par décision du Conseil d'Administration du 26 novembre 2010, en application des dispositions de l'article 4.2 des statuts, ledit siège social à compter du 7 décembre 2010. Le siège social est maintenant situé Tour de l'Horloge - 4, Place Louis Armand - 75012 PARIS.

Ce transfert a été ratifié par l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2011.

Une réorganisation de la gouvernance de la Société a été adoptée par le Conseil d'Administration du 24 mai 2011, qui a décidé la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. A la suite de ce Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration de la Société était composé de six membres :

- deux choisis par FRAMELIRIS :
Monsieur Pascal PESSIOT ; Président du Conseil d'Administration,
Monsieur Maurice BIR
- deux choisis par EEM et VERNEUIL PARTICIPATIONS :
Monsieur Patrick CUITOT, Directeur Général,
La société VERNEUIL PARTICIPATIONS
- deux administrateurs indépendants :
Monsieur Claude SERVAJEAN, dirigeant du casino de Châtelguyon,
Monsieur Daniel REYNE, dirigeant des casinos de Gruissan et de Port la Nouvelle.

Dans le cadre d'une nouvelle phase de développement de la Société, le Conseil d'Administration du 27 octobre 2011 a nommé Monsieur Carlos UBACH comme nouveau Directeur Général, en remplacement de Monsieur Patrick CUITOT.

Au cours de l'exercice précédent, SFC a souscrit, aux côtés de 19 autres actionnaires détenant ensemble 40 casinos sur l'ensemble du territoire français, 6,34% (soit un investissement de l'ordre de 50 K€) du capital de la Société 200% POKER, qui a obtenu le 13 juillet 2010 de l'ARJEL (Autorité de Régulation des Jeux en Ligne), un agrément lui permettant d'exploiter un site de poker en ligne : www.200pourcentpoker.fr.

A ce jour, le site Internet exploité par la Société 200% POKER a été mis en sommeil, dans l'attente de la finalisation de recherche d'investisseurs pour relancer son activité. L'ARJEL a retiré fin 2011 son agrément à la société « 200%POKER ». La participation de notre société dans « 200%POKER » a donc été provisionnée à 100% au 31 octobre 2011.



La fréquentation constatée sur nos exploitations est stable avec 1.040.720 visiteurs, sur l'exercice 2011. Le chiffre d'affaire partagé cumulé a lui souffert de la baisse des dépenses annexes de tous nos clients et baisse de -4,3%.

La fréquentation des parcs d'attraction où sont installés des centres La Tête dans les Nuages est quasiment stable par rapport à 2010 et les activités de la Société sont en progression, à l'exception du Parc Astérix qui recule de 20%.

L'activité de notre site parisien du Passage des Princes progresse légèrement de +0,8% grâce à nos efforts en communication (Imagine'R, KGB DEALS, M6 TURBO, distribution de flyers avec offres, mise en place d'une page sur FACEBOOK).

L'activité Bowling reste toutefois impactée par l'interdiction de fumer dans les lieux publics cumulée avec les restrictions des dépenses constatées chez les clients. Son chiffre d'affaires est en recul de 18,8%.

Des opérations commerciales ont été mises en place pour les centres de Nantes et d'Orgeval.

Dans les centres ouverts en partenariat avec des cinémas, la fréquentation est en baisse et la Société subit une déperdition de chiffre d'affaires du fait de l'augmentation du prix des places de cinéma (+3€ en numérique et +1€ en relief).

Le produit des activités ordinaires s'est élevé à 2.503 K€, et l'exercice se traduit par un résultat net déficitaire à hauteur de 401 K€.

CASINOS

Les casinos du Groupe ont poursuivi une stratégie prudente s'appuyant sur le maintien du plan de maîtrise des charges et sur la relance de leur activité hors-jeux. Le Groupe a continué de répondre à l'engouement de sa clientèle pour le poker et poursuivi la redynamisation de l'activité des machines à sous, notamment grâce à son engagement dans le cadre du « Jackpot multi-sites » qui connecte en réseau cent casinos français.

La Société du casino de Port-La-Nouvelle a finalisé la renégociation de son emprunt bancaire le 29 décembre 2010.

Les casinos ont mis en place des animations complémentaires adaptées à leur clientèle (tournois de poker, loto, belote, tombola, roue de la chance et spectacle). Cette stratégie se traduit par l'augmentation du chiffre d'affaires net des restaurants et, plus généralement, de la fréquentation de l'ensemble de l'établissement.

HOTELLERIE

Il est rappelé que les activités hôtelières de CHATEL-GUYON ayant été cédées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2007, le Groupe a choisi de ne pas présenter séparément l'activité hôtelière de Gruissan.

Par conséquent, les produits et les charges de l'activité hôtelière de Gruissan ont été intégrés dans le résultat du casino.



SFC - SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CASINOS
(ANCIENNEMENT LA TÊTE DANS LES NUAGES)

SIÈGE SOCIAL : TOUR DE L'HORLOGE - 4, PLACE LOUIS ARMAND - 75603 PARIS CEDEX 12

TÉL. : 01 53 57 31 31 - FAX : 01 53 57 31 39

SA AU CAPITAL DE 14.004.292,50 € - RCS PARIS B 393 010 467 - CODE NAF 9329 Z



EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'Assemblée Spéciale du 15 novembre 2011, réunissant les actionnaires titulaires de droits de vote double, a mis fin auxdits droits de vote double. Ainsi, à l'issue de cette Assemblée Générale, le capital est composé de 5.092.470 actions ouvrant droit à 5.092.470 droits de vote.

JEUX VIRTUELS

La consolidation des accords avec C.D.A nous a permis de reconduire notre accord de partenariat sur les parcs ASTERIX et MER de SABLE.

Un accord a été trouvé avec l'exploitant du centre BELLE EPINE pour une reprise en direct par ce dernier de cette exploitation déficitaire.

L'exploitant du bowling de Clermont Ferrand a repris en direct l'exploitation des jeux virtuels de ce centre qui générait un C.A de 41.327 €, dégageant un résultat net de 7.034 € au 31 octobre 2011.

Imagin'R (12,7% du C.A 2011) a reconduit notre contrat pour une année.

Nous développons un projet en plusieurs phases, afin de dynamiser notre site « Phare » Passage des Princes à Paris :

1°) Rénovation et embellissement du centre notamment de la salle principale de jeux, des deux salles annexes polyvalentes, de la salle au RDC ;

2°) Achat d'un simulateur « Simuline Mini Rider 3 D » unique en France ;

3°) Mise en place d'une nouvelle stratégie marketing et commerciale et création d'un nouveau site Internet La Tête dans les Nuages, plus attractif, moderne, et qui utilisera les technologies les plus récentes en s'appuyant notamment sur les réseaux sociaux.

CASINOS

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS, soucieuse d'offrir à sa clientèle un parc machines à sous toujours d'actualité, renouvelle constamment celui-ci proposant de fait la possibilité de se divertir sur des machines à sous de dernière génération (Jeux multi-dénominations, multi-jeux).

Sur ces trois derniers mois, ont ainsi été installées : huit machines à sous sur le casino de Châtel, et quatre à Port la Nouvelle.



EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'essentiel pour la Société est évidemment, pour les exercices à venir, d'honorer les obligations du plan de continuation, homologué par le Tribunal de Commerce de Paris le 21 juillet 2011.

Pour cela, SFC se doit de maintenir une grande rigueur dans la gestion de sa trésorerie et, afin de ne pas obérer son avenir, de mettre en place une politique d'investissements indispensable à son développement.

JEUX VIRTUELS

Dans ce domaine, l'objectif est le développement des partenariats existants et la recherche de nouveaux partenaires.

La Société devrait pouvoir se positionner pour la reprise de la zone de jeux d'adresse automatiques du Parc Astérix. Elle a proposé à la COMPAGNIE DES ALPES, qui possède le Musée Grévin, de reprendre les exploitations de jeux au Futuroscope, nouvellement acquis par la COMPAGNIE DES ALPES.

Le projet d'ouverture à Forges-les-Eaux en partenariat devrait voir le jour en 2013.

Notre site exploité en nom propre situé Passage des Princes constitue notre vitrine et notre Showroom.

Le rez-de-chaussée va être mis en valeur avec les machines de Dance très spectaculaires, qui seront ainsi visibles de la rue. Un grand écran présentant l'ensemble des activités proposées (restauration, Micromania, salle de jeux d'arcades avec de multiples univers, mini bowling, billard...) sera installé en vitrine.

Nous envisageons l'achat de nouveaux jeux nécessaires pour maintenir son attractivité, le but étant que notre site devienne une sortie ludique incontournable sur la Capitale.

Pour ce faire, nous sommes en discussion plus qu'avancée avec un partenaire pour diversifier notre offre restauration.

Suite à la reconduction d'une année de notre contrat avec Imagin'R, nous étudions de nouvelles offres plus attractives.

CASINOS

Le Groupe va poursuivre ses efforts (offres dynamiques, marketing) pour continuer à faire progresser la fréquentation de ses casinos.

La mise en œuvre de plusieurs évolutions réglementaires (Décret 2011-906 du 29 juillet 2011, publié au JO du 30 juillet 2011), intervenues durant l'été 2011, va favoriser la relance des activités Jeux dans les casinos. La Société en tirera parti au mieux comme elle l'a toujours fait, en étant à la pointe de l'évolution réglementaire et commerciale de son métier.



Ainsi, depuis le mois d'août, une nouvelle réglementation autorise la mise en place dans les casinos des machines à sous multi-dénomination. Cette nouveauté permet au joueur de changer la valeur de sa mise sans changer d'appareil. La clientèle a la possibilité de jouer au minimum 0,01 €, 0,02 €, 0,05 € et jusqu'à 1 €. Il est possible de changer de valeur entre chaque partie. Les vidéos multi-jeux qui proposent des jeux différents sur une même machine ont été autorisées depuis le début de l'année et les premières machines installées dans les casinos du Groupe montrent une productivité largement supérieure aux machines à sous classiques.

Afin de bénéficier rapidement de ces nouvelles offres, la Société finalise un programme de remplacement progressif de ses machines dans les mois qui viennent au sein de ses trois casinos. Le casino de Gruissan sera également parmi les premiers à exploiter l'Omaha Poker, l'autorisation est en cours.

L'arrivée prochainement du TITO, ticket in, ticket out sur le parc machines à sous de Gruissan, permettra la mise à disposition pour notre clientèle d'une offre moderne apportant souplesse et confort d'utilisation. Le système de ticket peut être considéré comme un support monétique. Ce ticket muni d'un code barre à une date de validité au dos. Ce ticket est édité par la machine ou la caisse. Il intègre donc tous les crédits, gains des joueurs. Il permet de se déplacer d'une machine à l'autre sans tenir compte de la dénomination de celle-ci. Les crédits, débits se font d'une manière automatique sur celui-ci. Le client désirant convertir les gains et crédits a la possibilité de le faire soit dans une caisse automatique ou bien une caisse manuelle. Ce ticket remplace les traditionnels jetons.

Pour les inconditionnels des jetons une partie du parc restera en offre jeton.

Ces investissements permettront aux casinos de bénéficier de la nouvelle réglementation autorisant les machines à sous multi-jeux et multi-dénomination qui dynamisera l'offre pour la clientèle des trois casinos.

De plus, une nouvelle réglementation sur les jeux de table permet maintenant de dissocier les horaires d'ouverture et de fermeture des grands jeux de ceux des machines à sous, offrant au Groupe des plages d'ouvertures supérieures et mieux adaptées aux attentes de sa clientèle.

Des travaux importants de rénovation de la piscine du casino de Gruissan ont été budgétisés.

Un réaménagement des salles de jeux du casino de Châtel s'effectuera dans la saison. Des projets de déplacement du bar sont à l'étude. La redistribution des surfaces aura pour effet d'agrandir, de fluidifier cet espace.

De grands projets sont également à l'étude dans les restaurants et la discothèque du casino de Port la Nouvelle.

Un aménagement extérieur proposant des mange- debout, et également la possibilité de s'asseoir, sont à l'étude et en discussion avec la mairie, afin de permettre à nos clients de profiter de la vue imprenable sur la jetée et la plage de Port la Nouvelle.

Un nouveau site internet sera finalisé courant 2012.